



- Technicien de maintenance
- Responsable de maintenance/ service travaux
- Menuisier/électricien/peintre
- **Architecte (spécialité ERP)**
- Décorateur d'intérieur

Intitulé du métier

Architecte (spécialité ERP)

Autres appellations du métier

Architecte spécialisé en ERP (Établissements Recevant du Public)

Définition ou description synthétique du métier

L'architecte a la responsabilité de la conception et de la réalisation architecturale des implantations nécessaires à l'exercice de l'activité commerciale.

Accès au métier

Le diplôme d'architecte DPLG auparavant requis pour exercer cette fonction est désormais remplacé par de nouveaux diplômes en raison de l'harmonisation européenne. Une double formation d'architecte et d'ingénieur peut être un atout. Une spécialisation d'architecte d'intérieur peut également être appréciable.

Conditions de travail

Le métier peut être soumis à des contraintes fortes en termes de délais de conception et de réalisation, compte tenu des impératifs liés à l'activité commerciale.

Relations fonctionnelles internes et/ou externes

En interne, relations avec la direction générale (siège), la direction commerciale, les directeurs de magasin, le(s) décorateur(s) d'intérieur. En externe, relations avec les équipes de maîtrise d'œuvre.

Activités communes (cœur de métier), regroupées en domaines d'activités

Conception architecturale

- > Analyse des besoins des clients internes (direction du magasin, management commercial)
- > Conception architecturale
- > Étude de pré-définition du projet : mesure des impératifs économiques, prise en compte de la réglementation de la construction, choix des matériaux, analyse des caractéristiques du terrain,...
- > Élaboration d'un avant projet détaillé
- > Demande de permis de construire et des autorisations préalables nécessaires pour les ERP
- > Élaboration des plans d'exécution

Réalisation et suivi de chantier

- > Estimation du coût financier du projet (le cas échéant en lien avec un économiste de la construction)
- > Planification du déroulement du chantier
- > Participation éventuelle à la sélection des entreprises de BTP, et à la négociation des prix
- > Suivi du chantier : visites de chantier, rédaction des comptes-rendus, lien avec les différents corps de métiers, prise en compte des contraintes de sécurité,...
- > Contrôle et respect du budget
- > Accompagnement du maître d'ouvrage lors de la réception de l'ouvrage (bâtiment)

Architecture d'intérieur

(Activité éventuelle, qui peut être également effectuée par ou en lien avec un décorateur d'intérieur)

- > Organisation ou réorganisation des espaces en fonction des besoins (réassortiment, nouvelle politique commerciale, intégration de marques nouvelles,...)
- > Définition des aménagements nécessaires, dans le respect du concept du magasin

Compétences

Savoirs théoriques et procéduraux

- > Connaissances en conception architecturale
- > Connaissance des logiciels spécialisés (CAO, élaboration des plans d'exécution,...)
- > Connaissance du pilotage de projet architectural et de sa réalisation
- > Connaissances juridiques spécifiques de la législation relative aux ERP (Etablissements Recevant du Public)

Savoirs de l'action

- > Connaître les différentes phases de réalisation d'un projet architectural
- > Savoir conduire un projet pluridisciplinaire
- > Connaître les techniques de la maîtrise d'œuvre dans le domaine architectural
- > Connaître les contraintes propres aux bâtiments et équipements commerciaux recevant du public

Compétences relationnelles et comportementales

- > Capacité de conception, de réalisation et de concrétisation d'un projet architectural
- > Sens des responsabilités (contraintes liées aux ERP)
- > Capacité à travailler sous contrainte (exigences spécifiques aux ERP, contraintes liées aux impératifs de l'activité commerciale)
- > Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

Environnement de travail

Généralement, l'architecte travaille au siège de l'entreprise, en lien le cas échéant avec les services chargés des travaux.